

La Cmar Paca et la Carsat Sud-Est renouvellent leur partenariat



Vendredi 30 juin, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail sud-est ont renouvelé leur partenariat avec l'objectif de faciliter les démarches des artisans en matière de prévention des risques et de préparation de leur retraite.

« Nous connaissons la difficulté rencontrée par les entreprises dans leurs recherches d'informations, de conseils. Comme toutes nos actions, ce partenariat avec la Carsat sud-est a été pensé pour faciliter le quotidien déjà surchargé de nos artisans, sur des enjeux essentiels : la retraite, la santé au travail, la prévention des risques », a déclaré Yannick Mazette, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet accès facilité à l'information et au conseil permettra notamment aux entreprises artisanales de bénéficier d'accompagnements dédiés à : la démarche de préparation d'un futur départ à la retraite ; la prévention des risques professionnels.

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juillet 2023

« L'une des missions de la Carsat sud-est est de déployer son message de prévention et de diffuser de la meilleure des manières celui sur les bonnes pratiques, a indiqué Vincent Verlhac, directeur général de la Carsat sud-est. En ce sens, il nous apparaît absolument nécessaire de renouveler notre partenariat avec la Cmar PACA qui nous permet de toucher et informer un secteur difficilement accessible : les TPE ».



L'objectif du partenariat est de faciliter les démarches des artisans en matière de prévention des risques et de préparation de leur retraite © DR

J.R.